

LIMALONGES

PROCES VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2023

Le vingt-six septembre deux mil vingt-trois, les membres du conseil municipal de la commune de Limalonges, se sont réunis à 20 heures 00 dans la salle de La Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales, et sous la présidence de Madame Annette Machet, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 19 septembre 2023

Présents : Mesdames et Messieurs : Machet Annette, Bouyer Nadia, Deschamps Valérie, Niot Jean-Marc, Guillaud Philippe, Léoment Nathalie, Stoffel Claude, Biraud Alain, Pignoux Cécile, Albert Nicolas

Absents excusés : Machy Didier, Hauwaert Gaëlle

Absents : Christian Nicolas

Secrétaire de séance : Nathalie Léoment

Le Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 10 juillet 2023 est adopté à l'unanimité.

Madame le maire propose de rajouter à l'ordre du jour un point concernant le projet de commune nouvelle. Ce point accepté par le conseil municipal est donc à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1/4 d'heure citoyen

- Monsieur XXX, gérant du bar de la commune demande à ce que soit installé un miroir devant chez lui, pour la sécurité de tous.

- **Rapport sur les zones humides**

Lucas Besnier présente le rapport au conseil municipal :

1. Contexte de l'étude - réglementation - Définition des zones humides
2. Méthodologie - prélocalisation
3. Résultats de l'inventaire : zones humides et réseau bocager
4. Bilan

Une délibération devra être prise ultérieurement par le conseil municipal

GEREDIS : convention

2023/639-697

La maire présente le dossier de GEREDIS concernant le raccordement HTA parc photovoltaïque Limalonges du réseau de distribution d'énergie électrique sur la commune de Limalonges.

Une parcelle de la commune est concernée par le tracé. Il s'agit de la parcelle ZE n° 21 Lieudit « Les Vallées ».

Après délibération, le conseil municipal donne un avis favorable pour l'intervention sur cette parcelle, (sous condition qu'il soit fait un constat avant travaux, par un commissaire

de justice) et autorise la maire à signer la convention de servitude pour la mise en place d'un câble réseau souterrain de 570 mètres.

Recrutement d'un adjoint technique contractuel

2023/640-698

Le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de procéder au recrutement d'un adjoint technique contractuel de 12 h / semaine, afin de pourvoir au remplacement d'un agent sorti de la collectivité, et d'un agent en arrêt maladie.

Parmi les 2 candidatures déposées, la candidature de Madame Sandrine BECUWE correspondant au profil a été retenue.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable au recrutement de Madame Sandrine BECUWE à compter du 1^{er} octobre pour un an.

Le conseil municipal autorise le maire à signer les contrats avec Mme Becuwe.

DEVIS : mur du cimetière

SARL BRE - enduit sur mur du cimetière 54 965.94 € TTC

Devis accepté

Proposition achat grange et terrain rue de la caillaude

2023/640-699

Madame le maire rappelle à l'assemblée que lors de la réunion du conseil municipal du 25 juin 2018, le conseil municipal avait pris la décision d'acquérir l'immeuble situé 7 et 9 rue de la Caillaude (pour l'euro symbolique), en vue de le détruire suite à l'arrêté de péril imminent.

La commune a fait démolir l'immeuble pour la somme de 15 600.00 €. Cette somme a été récupérée au moment de la succession.

Aujourd'hui, les consorts Geoffroy-Lamade propose de vendre à la commune le terrain + la grange pour la somme de 5 000 €, (sans les frais de notaire qui seraient à la charge de la commune).

Après délibération, le conseil municipal refuse cette proposition, mais reste ouvert à d'autres négociations.

Projet aéromodélisme :

2023/640-700

Suite à l'intervention de M. Pineau lors de la dernière réunion du conseil municipal, qui a présenté un projet d'installation d'un club d'aéromodélisme, Monsieur Pineau avait expliqué que Limalonges était un secteur non pourvu actuellement et qu'il serait intéressant d'y implanter cette activité.

L'association recherche un terrain de 3 hectares environ à acheter avec zone de vol dégagé (pas d'éolienne, pas de voie de circulation ni habitation à proximité etc...).

Les questions suivantes avaient été posées :

- La commune de Limalonges accepterait elle cette nouvelle activité ?
- Projet éolien, solaire sur la commune ?
- Attentes et exigences de la commune ?
- Disponibilité d'un terrain communal ?

Après délibération, le conseil municipal donne un avis favorable pour une éventuelle implantation d'un site d'aéromodélisme par 8 voix pour et 2 abstentions.

Commune nouvelle

Claude Stoffel souhaite préciser à l'assemblée que, lors d'une réunion de travail le 20 septembre 2023, et dans le cadre du projet de commune nouvelle, le cabinet OCP, chargé de l'étude, a présenté aux élus des 8 communes concernées, son rapport.

Ce rapport se concentre sur un « état des lieux » des 8 communes dans le domaine de la démographie, des équipements, de l'économie et des finances. Il présente également une synthèse des entretiens réalisés auprès des maires, des adjoints et des agents de chaque commune.

A l'issue de cette première phase, il est maintenant prévu d'élaborer un plan d'actions commun aux 8 communes.

Vu l'importance des décisions à prendre qui engageront le futur statut de Limalonges, le conseil municipal a décidé de créer un groupe de travail en son sein qui aura pour tâche de mettre en place un projet propre à Limalonges tout en s'intégrant dans le projet de fusion.

Il appartient au conseil municipal de prendre une position quant à la poursuite de ce projet.

Les membres du conseil municipal s'engagent à tenir informée la population de la progression de ce projet.

Divers

1. Réunion sur les zones d'accélération : le diaporama présenté lors de la réunion sera mis sur le site internet de la commune.
2. Réunion commission salle des fêtes et CCAS : 10 octobre à 20 h 00
3. Claude Stoffel : faire un courrier officiel à la communauté de communes concernant les ordures ménagères en demandant des containers sécurisés, car beaucoup de problèmes avec les départements limitrophes
4. Claude Stoffel souhaiterait que soit remis en place les infos hebdomadaires à l'attention de tous les conseillers

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22 h 13